

Le Petit Chavanais

Saint Bonnet de Chavagne

N°71

1 er trimestre 2021

Photo: Cédrik Gardon

AGENDA

Commémoration du 8 mai

L'ouverture au public sera précisée suivant l'évolution du protocole sanitaire.

L'Arthaudière

Journée de nettoyage le samedi 10 avril à partir de 8h30.

Assemblée générale le samedi 29 mai à 10h.

Rendez-vous aux Jardins les 5 et 6 juin.

Expos de juin les week-end du 5 au 27 juin, de 15h à 19h.

- le club photos de St Marcellin (Phot'Oser)

- Béatrice Chabot, Céramique, peinture, dessin

- Francis Gerber, peinture

Comité des fêtes

La Chavanaise aura lieu le Dimanche 13 juin à partir de 7h30.

L'agenda pourra être modifié en fonction des contraintes sanitaires.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h.

Et mercredi de 9h à 12h.

Mairie fermée

Du 19 au 23 avril 2021

Contact:

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

mairie@saint-bonnet-de-chavagne.fr

Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Numéro d'astreinte : 04.76.36.94.01

Edito

Les arbres bourgeonnent, les primevères fleurissent, nous venons de changer d'heures, les beaux jours arrivent, le printemps s'installe. Malheureusement la pandémie de la Covid est toujours là avec une nouvelle période de restrictions. La course à la vaccination est lancée. Je tiens particulièrement à remercier tout le groupe d'actions sociales de notre commune qui a œuvré efficacement pour accompagner nos aînés âgés de 75 ans et plus afin qu'ils puissent être vaccinés suivant leur volonté.

Le budget primitif 2021 a été débattu et voté en Conseil Municipal. Le report d'excédents des années antérieures permet de ne pas augmenter les impôts locaux sur notre commune. Les investissements prévus sur l'école, l'église, la Mairie, l'Arthaudière et sur les routes pourront être financés sans recours aux emprunts bancaires, hormis, si besoin, des prêts relais en attente des versements des subventions sollicitées et obtenues auprès de l'état, de la Région et du Département. Cette bonne santé financière résulte principalement d'une gestion rigoureuse et efficace orchestrée sur les mandats précédents par le maire, Robert Pinet.

Nous avons réuni l'ensemble des associations de la commune pour échanger sur leurs projets, leurs actions, leurs besoins et leurs difficultés. Cette rencontre a été riche d'enseignement et de découverte réciproque. Tout le monde est unanime pour pouvoir reprendre rapidement des activités normales mais en toute sécurité sanitaire. Le Maire et les Adjointes ont rappelé l'importance du monde associatif pour le dynamisme de notre localité et que la commune mettrait tout en œuvre pour aider toutes les associations dans la diversité de leurs activités.

ECOLE INSCRIPTIONS 2021/2022

Pour inscrire votre enfant né (e) en 2018 ou nouvellement arrivé (e) sur les communes de Montagne ou Saint-Bonnet, vous devez au cours des mois d'avril ou mai:

1) Vous rendre en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.

2) Prendre rendez-vous avec M COTTAZ, directeur de l'école de Saint-Bonnet, au 04.76.38.04.62 ou

M PETITJEAN directeur de l'école de Montagne au 04.76.36.45.67



Le Maire

Jean-Claude Darlet



Retrouvez-nous sur:

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr



Comptes-rendus de conseils

Du 2 février
Point sur le budget 2020 et préparation du budget primitif 2021.
Demande de financement à l'état et à la région pour exécuter des travaux sur l'Arthaudière
Lancement des travaux sur les vitraux de l'église.
Validation du devis pour travaux de mise hors d'eau - hors d'air de la chapelle.
Réflexion sur une dotation numérique école, abris bus déplacement doux et installation abris vélo.
Point sur l'état des bornes à incendie.

Du 2 mars
Préparation budget primitif 2021,
Donation parcelle Association Education Populaire (AEP),
Modification participation assurance prévoyance,
Retour des groupes de travail, Délibération PLUI,

Du 6 avril
Vote du budget 2020 et du budget primitif 2021.
Point sur les travaux et groupes de travaux.
Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes-rendus sur le site de la commune.

Les membres du CCAS ont recensé les personnes de plus de 75 ans qui souhaitaient se faire vacciner pour la COVID et qui pour différentes raisons n'y arrivaient pas. Une trentaine de chavanais sont concernés la liste a été confiée à la communauté de communes qui a pris en charge nos aînés et qui programme chaque semaine des rendez-vous. La mairie souhaite remercier les membres du CCAS pour leurs implications et leurs réactivités. Nous tenions particulièrement à remercier ISABELLE COTTE qui a œuvré pendant des années à la mairie mais aussi au CCAS où tout le monde lui reconnaît son implication et son dévouement pour cette commission.



Elections

Prochainement nous allons voter pour les élections départementales et régionales. Elles auront lieu les dimanche 13 juin 2021 pour le premier tour et 20 juin 2021 pour le second tour, de 8h à 18h. Exceptionnellement, **le bureau de vote sera déplacé à la salle des fêtes**, afin de réunir les deux bureaux de vote au même endroit. Pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 7 mai 2021, 18h auprès du secrétariat de la mairie, afin que vous puissiez voter à ces deux élections.

Pour les procurations, en raison de la crise sanitaire, elles peuvent être au nombre de deux par personne. Veillez à vous assurer que la personne qui vote en votre nom soit inscrite sur la même liste électorale que vous.

Bibliothèque

Françoise, Isabelle, Jean-Michel et Emilie vous accueillent tous les 3^{ème} samedi du mois à la salle paroissiale (à droite de l'église). Vous pouvez trouver lors de ces permanences beaucoup de livres, des dvd et les jeux de la dynamo. Si vous avez des demandes, des suggestions, si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles ou faire dons de livres, cd, jeux, n'hésitez pas à nous en faire part par mail thobieemilie@gmail.com ou par téléphone 0662412763 (Emilie THOBIE). Nous restons à votre écoute et au plaisir de se rencontrer, échanger autour d'un roman, d'une partie de jeux ou d'une critique de film.



Brèves

Des médecins font des permanences à la maison de santé pluriprofessionnels à St Antoine l'Abbaye. Les consultations sont organisées au 70 avenue du 19 mars 1962. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.76.38.79.10.

Une barrière a été installée à l'entrée de l'aire de jeux de Bel Air afin d'empêcher les véhicules de pénétrer dans ce lieu réservé aux enfants et de ne pas provoquer des nuisances sonores pour les riverains. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux que ce lieu doit rester propre.



Des travaux de rénovation de la façade de l'église ont été effectués. Un devis est en cours afin de réparer la fissure qui se crée au dessus de la mezzanine.

Chavanais, chavanaïses, vous êtes les habitants de notre commune et donc les premiers concernés par la vie à St Bonnet de Chavagne. C'est pour cette raison que si vous avez des suggestions, nous vous mettons à disposition une boîte à idées à la mairie. A vos idées !

Travaux Association Famille Rurale (AFR), c'est une vingtaine d'enfants qui participent cette année au projet. Ils vont effectuer différents travaux en échange d'une aide financière versée par la municipalité afin de réaliser leur voyage.

Ils interviendront sur la commune la semaine du 19 au 23 avril par groupe de 5 en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Cette année, leur choix s'est porté sur la Haute-Savoie à Sallanches où ils pourront découvrir la région et pratiquer différentes activités sportives.



Malheureusement, Ils ne pourront pas profiter du traditionnel barbecue de fin de travaux.



La déchèterie mobile vous permet de disposer d'un service de proximité pour le tri et le recyclage de vos déchets. Plusieurs fois par mois, ce dispositif innovant mis en œuvre par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté prend place sur les aires de collectes. Tous les déchets sont admis sauf les déblais, gravas et déchets verts.

Voici les dates et lieux les plus proches de notre commune.

Avril

Vendredi 9 à Saint-Antoine l'Abbaye

Vendredi 16 à Saint-Hilaire du Rosier (Gare)

Mardi 20 à Saint-Lattier

Mai

Jeudi 6 à Saint-Hilaire du Rosier (village)

Samedi 15 à Saint-Antoine l'Abbaye

Mercredi 26 à Saint-Lattier

Juin

Mardi 1er à Saint-Hilaire du Rosier (Gare)

Vendredi 11 à Saint-Antoine l'Abbaye

Mardi 22 à Saint-Hilaire du Rosier (village)

Mercredi 30 à Saint-Lattier.

Merci Daniel ! merci Président !

Beaucoup d'émotions lors de l'assemblée générale du comité des fêtes de Saint Bonnet de Chavagne, pendant laquelle, toi, notre Co-président Daniel DELAIGUE, tu as donné ta démission.

Après de nombreuses années à la tête du comité, tu as décidé de laisser ta place de président le cœur lourd. Daniel, chavanais d'origine et de cœur, tu t'es engagé avec beaucoup d'enthousiasme, d'entrain, de conviction et d'envie pour maintenir une activité festive dans notre village. La route n'a pas toujours été simple et la critique facile...

Nous, l'équipe du comité des fêtes, nous voulions te remercier pour ton dynamisme, ta camaraderie, ton goût de la fête, ton plaisir de faire plaisir et surtout d'avoir su créer cette équipe qui t'entoure.

Nous avons été heureux d'être à tes côtés tout au long de ces années et te remercions chaleureusement.

Nous tenions à remercier les membres qui ont quittés l'association pour leurs aides durant ces dernières années : Florence et André PEDRON , Samuel Veyre , Julien Bergerand, Véronique Petitjean merci à eux et bonne continuation. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Nous espérons pouvoir organiser la randonnée qui aura lieu le 13 juin pour permettre aux chavanais de se retrouver sur les beaux chemins de notre commune.



L'Association communale de chasse agréée (ACCA),

Le traditionnel repas n'ayant pas pu avoir lieu cette année. Les animaux prélevés durant la saison ont été cuisinés par le traiteur Didier Roustan et distribués aux membres de l'association.

L'assemblée générale aura lieu début juin si les conditions sanitaires le permettent. Une date sera fixée ultérieurement.



Espace de Vie Sociale des trois villages

Malgré cette épidémie, des activités, des permanences ont pu avoir lieu. Chaque chavanais(e) peut aller soit à St Bonnet de Chavagne, Montagne et/ou St Antoine l'Abbaye pour participer à l'activité de son choix. Des ateliers informatiques sur la gestion des mails ont été proposés, des aides au numérique sont également disponibles sur inscription. Des permanences pour le prêt de jeux sont en place dans les trois communes (à St Bonnet de Chavagne, le 3^{ème} samedi du mois pendant la bibliothèque). Des rencontres parents-enfants ont eu lieu le 12 mars dans notre commune. D'ici le mois de juin, beaucoup d'activités seront proposées. De nouvelles rencontres parents-enfants, à la salle des fêtes le samedi 5 juin de 9h30 à 12h30 accueil des émotions spéciale Parents d'Ados "Des outils pour accueillir les émotions d'angoisse, peur, découragement dans notre contexte actuel et pas que.....", enfin la découverte de la communication non-violente.

Pour nos jeunes, plusieurs dates pour découvrir le parkours avec un animateur diplômé.



Le sou des écoles, Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, la tombola a remplacé cette année le Loto. Le tirage a eu lieu le samedi 20 mars, l'emballage et la distribution le samedi d'après.

Il y a eu de très beaux lots encore cette année, exemple de lots adultes : 1 bon pour cinq personnes dans un chalet au camping « le Grillou », deux nuits pour deux personnes avec petits déjeuners au gîte « les carriers », une nuit à la magnanerie du Belvédère, une balade en motoneige GTR MOUNTAIN pour 2 personnes en soirée, un week-end pour quatre personnes dans un chalet au camping « le Justin », une location de mini pelle et bien d'autres. Il est évident que nous ne pouvons pas citer chacun d'entre eux mais nous les remercions chaleureusement.

Les deux meilleurs vendeurs ont été récompensés aussi cette année, il s'agit de BONNET Soan et de MICHON Matthis.

Nous remercions l'ensemble des parents qui ont joué le jeu pour la vente des billets.



Les Sapeurs-Pompiers de Saint Hilaire du Rosier vous remercient d'avoir passé commande lors de la matinée diots /tripes espérant que vos papilles s'en souviennent.

Vous avez entre 16 et 55 ans, motivés, un minimum de condition physique. Vous aimez l'entraide, la cohésion, vous avez du temps à donner pour cette action. Alors femme ou homme, rejoignez la caserne sans plus attendre.

Contactez l'Adjudant Chef JOANNAN Stéphane, Chef de caserne de St Hilaire du Rosier : 06.47.55.56.11

Mieux accueillir à l'Arthaudière ...

Tout le monde connaît les grands communs sud-est de l'Arthaudière et son passage traversant orné d'un appareil en forme de « lanterneau » (*petite lanterne au sommet d'une coupole...*). Il suffit de lever les yeux pour l'apercevoir et aussitôt une question jaillit : c'est quoi ? à quoi ça sert ...pas pour éclairer comme cela est le cas dans les grands édifices où il fallait aller chercher le jour.

Nous sommes là dans le lieu où étaient logés les chevaux des maîtres, la force motrice des voitures au XVIIIe. Ils devaient être bien nourris, aussi, on peut donc imaginer tout simplement une charrette de foin stationnée au-dessous, et des bras serviables pour envoyer le chargement au travers des portillons afin de le stocker au sec pour l'hiver. D'accord, ce n'était pas très pratique, mais tout même bien plus beau qu'un trou ordinaire !

Aujourd'hui, ce passage a une tout autre fonction. C'est cet espace qui donne l'accès aux salles d'expositions et à l'accueil. D'autres passent par là au retour d'une balade dans les jardins.



Depuis déjà un temps, nous sommes nombreux à être convaincus, qu'aménager ce lieu serait un plus pour accueillir visiteurs et exposants dans de bonnes conditions.

Cette volonté est partagée entre la Municipalité et les Amis de l'Arthaudière. De concert, le projet a pris forme. Les financements ont été sollicités auprès de l'État et des grandes collectivités département et région. Mais il faut aussi obtenir l'autorisation de la « conservation régionale du patrimoine », avant de réaliser les travaux comme pour tous monuments protégés au titre du classement Monument Historique. La démarche risque d'être un peu longue et peut-être discutée, mais l'idée en vaut la peine.

Le projet est simple : une grande baie vitrée à chaque extrémité pour la transparence visuelle et laisser la lumière pénétrer, un béton lissé au sol et une réfection à l'identique du plafond avec son mystérieux « lanterneau », qui a bien besoin de retrouver sa solide beauté de jadis. Un peu de mobilier pour agencer le lieu en un véritable accueil, et, permettre de s'y poser un instant au cours de la visite.

Chaque année, le Club "les vieilles autos du Vercors"

organise, le 3ème week-end d'avril, au Château de l'Arthaudière, sa manifestation bourse/exposition de véhicules autos-motos-tracteurs.

Malheureusement, comme en 2020, c'est avec beaucoup de regrets que le Club est contraint, devant l'incertitude de la crise sanitaire, d'annuler sa Bourse 2021.

Nous espérons vous retrouver en 2022, dans le cadre magnifique du Château, pour notre manifestation avec comme thème : Citroën.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier vivement la Mairie de Saint Bonnet de Chavagne ainsi que l'Association du Château sans lesquels cette manifestation serait impossible"



Le petit Chavanais
Mairie

Envoyer un message

Accueil Ais Vidéos Photos Plus

J'aime déjà

Suivez toutes les informations au quotidien sur le Facebook « Le Petit Chavanais ».



Etat civil

du 1 janvier au 30 mars 2021

Naissance:

BELLE Gabin, le 15 février

Décès:

DUC-MAUGÉ Pierre, le 13 mars

Le mercredi
12 mai de 16
h 45 à 19 h
45 sur rendez
-vous à la
salle des fêtes à St Lattier.

La recette d'Iz

Le gratin aux oignons

Les ingrédients pour 4:

600g d'oignons frais ou congelés

4 c à soupe d'huile

200g de tomates fraîches

500g de viande hachée
mélangée ou chair à

saucisse

2c à soupe concentré de
tomate

sel et poivre

4 c à soupe

de vin rouge corsé

2 c à soupe de farine.

Préparation:

Eplucher les oignons et les
couper en rondelles

Les faire étuver 3 à 4 mi-
nutes et égoutter

Peler les tomates et les
hacher.

Faire revenir la viande
ajouter les tomates et le
concentré

Saler et poivrer

Mettre le vin rouge puis
laisser cuire 6 minutes.

Saupoudrer de farine et
laissez mijoter 1 minute en
remuant,

Mélanger le contenu de la
poêle aux oignons mettre
dans un plat à gratin

Faire une béchamel bien
épaisse

Napper le gratin

et faire cuire 30 minutes à
200 degrés.
bon appétit!

Toutes les infos et de nombreuses photos sur: <http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale » ainsi que la totalité des comptes rendu de conseil

Imprimeur : Mairie de St Bonnet de Chavagne 50 rue du Marquis de la Porte Le Village 38840 St Bonnet de Chavagne.

Directeur de publication: DARLET Jean-Claude -Rédacteurs : Elus municipaux, responsables d'associations, Directeur des écoles -Numéro ISSN Dépôt légal à parution